

## Officiel du mois de mai 2016 : Philippe Colas



Philippe Colas est juge-arbitre international depuis 2010 et vise les Jeux olympiques  
Crédit photo : Courtoisie

**Date de naissance :** 26 avril 1956

**Sport :** Aviron

**Club/Fédération :** Club d'aviron de Montréal / Association québécoise d'aviron

**Qualifications reconnues :** Juge-arbitre national (Rowing Canada Aviron) et international (FISA)

**Nombre d'années d'expérience à titre d'officiel :** National depuis 2005 et international depuis 2010.

**Le rôle d'officiel en aviron n'est pas connu de tous, pourriez-vous nous expliquer en quoi il consiste ?**

En aviron, un officiel est appelé juge-arbitre. Le juge-arbitre à l'aviron doit s'assurer que la régates à laquelle il est assigné se déroule de façon équitable et sécuritaire. Pour chacune des régates, un juge en chef est assigné. Sa responsabilité est d'assurer un déroulement de compétition selon les règles de course, tâche qui devra être menée en étroite collaboration avec le comité organisateur. Le juge en chef est épaulé par des juges-arbitres à qui il assignera différents rôles. Ces derniers peuvent être attitrés au contrôle des équipages avant la mise à l'eau de leur bateau et à leur sortie de l'eau, après la course. Ils peuvent également agir comme juges au départ afin d'assurer l'alignement des bateaux lorsqu'un départ est donné,



agir comme *starter* de course, être positionnés sur l'eau pour suivre les équipages lors d'une course ou même être à l'arrivée.

**Vous vous impliquez beaucoup que ce soit pour coordonner les juges en compétition ou développer leur expertise, quels sont vos objectifs personnels en tant qu'officiel ?**

Toute nouvelle régates, petite ou grande, provinciale, nationale ou internationale, fait appel à mon sens de la discipline et de la rigueur, au bénéfice des athlètes et de mes pairs. Cela me permet également de partager mon esprit de franche camaraderie, l'essence même du plaisir de travailler comme juge-arbitre. Chacune des régates me permet de vivre des situations diverses et exceptionnelles, faisant appel en moi à un nécessaire sens des responsabilités, par lequel mon rôle de juge-arbitre prend tout son sens. Inspirer les compétiteurs ou ses pairs par un jugement sûr et sage, acquis par l'expérience, est motivé par la satisfaction du travail bien accompli. Comme pour beaucoup d'athlètes que je croise dans les championnats nationaux ou internationaux, les Jeux olympiques demeurent mon ultime consécration d'arbitre. D'ici là, il n'en tiendra qu'à moi de rendre mon jugement plus rapide, au-dessus de la mêlée et plus solide. Citius, Altius, Fortius.